Image not found or type unknown

Reparation vae non effectue

Par **CDCD**, le **22/02/2011** à **18:02**

Bonjour,
Il a deux mois j'ai donné en réparation un vélo électrique.Le bord de jante se décollé et risque d'accident et d'explosion du pneu.Le réparateur me dit "il faut changer la roue et le moteur encastré au centre".Le vélo etait en état de marche avec le risque indiqué.J'ai dû probablement signé un papier pour les réparations au mécanicien.Changement de la roue oui et du moteur?Enfin passons.Il doit y en avoir pour l'instant autour de 250E.
Ces braves gens me changent la roue mais imposible de recabler le moteur.Ils téléphone à la maison mère à NICE qui réponds "envoyez-nous le velo.Nous sommes à AGEN.
En ce qui me concerne tant que le vélo ne fonctionne pas je ne vais pas lacher plus de 250E pour un deux roues électrique qui ne roule pas et que je vais être obliger d'envoyer par la poste à Nice.Situation bloquée.
Je pense être dans mon droit mes ces braves commencent a se facher.
J'ai commencé a télécharger sur le net les formulaires d'aides juridiques.
Pouvez-vous me conseiller.D'avance merci!

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés